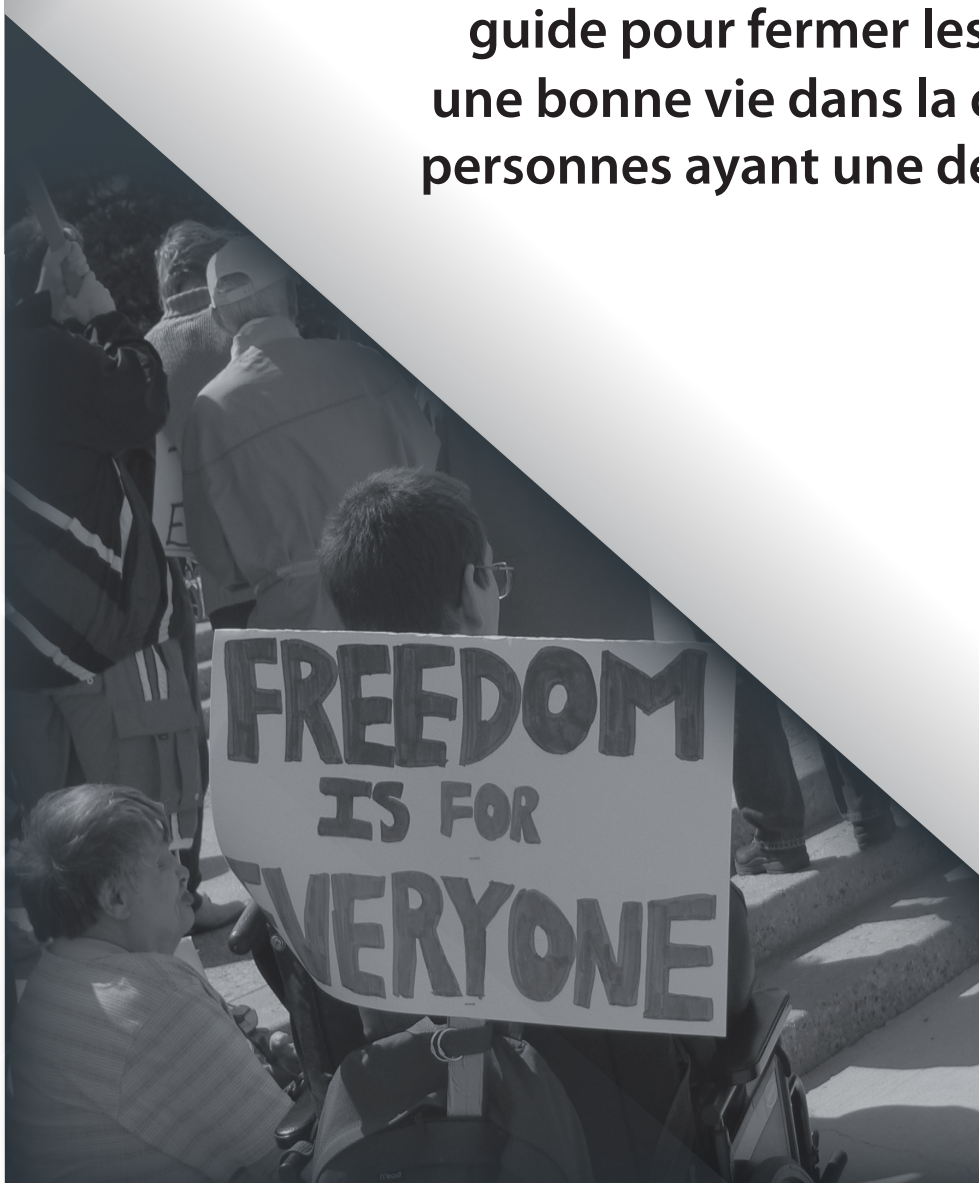


LA BONNE MANIÈRE :

guide pour fermer les institutions et bâtir
une bonne vie dans la communauté pour les
personnes ayant une déficience intellectuelle



PEOPLE
FIRST
of CANADA



PERSONNES
D'ABORD
du CANADA



Table des matières

De quoi parle ce guide?	3		
Qui a écrit ce guide?	4		
Objectif de ce guide	4		
À quoi ressemble la vie dans une institution?	5		
Définition d’une institution par le Groupe de travail	6		
Histoire des institutions.....	7		
Droits de la personne, résultats de la recherche et politiques publiques	9		
Droits de la personne	9		
<i>La Convention relative aux droits des personnes handicapées</i>	9		
Résultats de la recherche	10		
Politiques publiques	11		
Valeurs et principes directeurs.....	12		
Éléments clés d’un plan de fermeture réussi	13		
1. Impliquer des leaders dès le début.....	13		
2. S’assurer que les besoins et les préférences de la personne soient prioritaires	16		
3. Respecter et impliquer la famille de la personne	17		
4. Utiliser des plans centrés sur la personne et créer un vrai chez-soi pour chaque personne	18		
Faire un plan détaillé	18		
Trouver les bons soutiens et services	19		
5. Créer des soutiens, des services et des mesures de protection de qualité.....	20		
Soutiens et services.....	20		
Mesures de protection	21		
Évaluation	21		
6. Recruter et former du personnel de soutien qualifié	22		
7. Créer des partenariats communautaires...	24		
8. Présenter un plan et un calendrier clairs pour la fermeture de l’institution	25		
9. Communiquer l’annonce de manière claire et efficace.....	26		
10. Coordonner et soutenir la transition de chaque personne dans la communauté	27		
Conclusion.....	28		
À propos des auteurs	31		
Remerciements	32		



De quoi parle ce guide?

Ce document est un guide. Ce guide est pour les responsables communautaires et gouvernementaux ou pour toute personne qui veut fermer une institution. Il vous aidera à créer des plans pour fermer les institutions et aider les personnes à vivre dans la communauté.

Il vous montrera comment créer des aides pour que les personnes s'installent dans la communauté. Il vous montrera comment s'assurer que les personnes ayant une déficience intellectuelle vivent dans la communauté en tant que membres à part entière. Ce guide contient aussi des renseignements généraux qui vous aideront à comprendre le problème et les éléments clés.

Ce guide s'appelle ***La bonne manière de faire.***

Cela ne veut pas pour autant dire que c'est la seule « bonne manière de faire ». C'est une déclaration qui dit que la manière dont une institution est fermée est tout aussi importante que la nécessité de fermer toutes les institutions.

“ Personne qui y a vécu et en est sorti n'a jamais dit : « J'aimerais vraiment y retourner et y vivre à nouveau ». Personne. Absolument personne. Ça veut bien dire ce que ça veut dire.

– Bill Hogarth (survivant)

Qui a écrit ce guide?

Ce document a été créé par le Groupe de travail national sur la désinstitutionnalisation. Dans ce guide, on l'appelle simplement le « Groupe de travail ».

Le Groupe de travail est un partenariat. Les partenaires sont Personnes d'abord du Canada et Inclusion Canada. Le Groupe de travail compte parmi ses membres des personnes qui ont survécu à la vie en institution, et des défenseurs de la vie dans la communauté.

Le Groupe de travail encourage les choses suivantes :

- la fermeture de toutes les institutions restantes pour les personnes ayant une déficience intellectuelle;
- des options de vie assistée pour toutes les personnes ayant une déficience intellectuelle;
- la prévention de la création de nouvelles institutions de quelque nature que ce soit.

Au cours des 60 dernières années, il y a eu beaucoup de changements dans les institutions. Beaucoup de provinces ont fermé leurs grandes institutions et mis en place des mesures de soutien dans la communauté. Plusieurs membres du Groupe de travail ont vécu dans ces institutions. D'autres membres du Groupe de travail ont participé à leur fermeture. Ensemble, ils ont beaucoup d'informations sur la fermeture des institutions. Le Groupe de travail a décidé de partager ces informations et cette expérience pour créer ce guide. Il a été publié pour la première fois en 2010. Il a été mis à jour en 2025.

Objectif de ce guide

L'objectif de ce guide est d'aider à fermer les institutions de la bonne manière. Ça veut dire que les meilleurs résultats possibles sont obtenus pour toutes les personnes concernées. Le résultat final devrait être que chaque personne occupe la place qui lui revient dans son propre chez-soi, dans la communauté. Le résultat final n'est pas d'avoir un « résident » ou un « client ». Le résultat final est un citoyen précieux et inclus en tant que membre de la communauté.

À quoi ressemble la vie dans une institution?

La meilleure façon de savoir à quoi ressemble la vie dans une institution est d'écouter les témoignages de personnes qui ont été forcées d'y vivre.

Cette citation est de Patrick Worth. Il était un des membres fondateurs du Groupe de travail.

« Les institutions vous privent d'une vie... Elles vous enlèvent la possibilité de connaître votre famille et votre communauté, et d'établir des liens avec elles. Elles vous privent de la possibilité d'avoir des amis. Les institutions vous enlèvent la possibilité d'être responsable de vos propres actions. Une institution est un endroit où les personnes n'ont pas le droit de rêver. »

Cette citation est de Marianne Crowley. Elle a vécu à l'institution Woodlands en Colombie-Britannique.

« On ne pouvait rien faire. On ne pouvait pas discuter comme je le fais là. Je n'appellerais pas ça "Woodlands", j'appellerais ça une prison. Si vous êtes difficile à gérer, ils vous mettent dans un quartier de l'institution. Je n'allais pas à l'école. Je ne sais pas pourquoi ils appellent cet endroit une école. »

Des chercheurs ont dit que les institutions sont comme des prisons pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Les personnes qui ont survécu à la vie en institution sont d'accord pour dire que c'est « comme une prison ».



Définition d'une institution par le Groupe de travail

Le Groupe de travail a créé une déclaration pour définir une institution. Cette définition a été adoptée par d'autres groupes de défense des droits des personnes en situation de handicap à travers le monde.

Une institution est un endroit dans lequel les personnes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle sont isolées, marginalisées ou rassemblées. Une institution est un endroit où les résidents n'ont pas le contrôle de leur vie ni celui des décisions quotidiennes et ne sont pas autorisés à l'exercer. Une institution est rarement délimitée par ses dimensions.

(Groupe de travail national sur la désinstitutionnalisation, 2002)

Cette définition parle de plusieurs choses. Elle parle de l'effet sur la personne plutôt que de la taille du bâtiment. Elle parle des droits de la personne dans l'environnement institutionnel. La définition inclut aussi d'autres lieux où sont placées les personnes ayant une déficience intellectuelle. Ça comprend les types de lieux suivants :

- les maisons de soins infirmiers;
- les maisons de retraite;
- les foyers de soins personnels;
- les établissements de soins de longue durée;
- les grands foyers de groupe;
- les centres résidentiels et de réadaptation.

Une institution n'est pas simplement un endroit, c'est la manière dont les gens pensent.

– Patrick Worth

Ce guide se concentre sur la fermeture des institutions. Mais c'est aussi nécessaire de sensibiliser le public. Il faut aussi aider les personnes qui vivent dans d'autres environnements inappropriés à retourner dans la communauté. Ce guide peut aussi être utilisé pour aider les personnes à sortir d'autres types d'environnements institutionnels.



Histoire des institutions

Les institutions existent depuis longtemps. On a enregistré la première institution au XIII^e siècle, il y a environ 800 ans.

Voici une courte histoire des institutions :

- années 1800 : des institutions ont été construites en Amérique du Nord;
- années 1830 à 1970 : le Canada construit ses premières institutions. Elles étaient au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Québec;
- années 1920 et 1930 : le Canada a des lois qui privent les personnes en situation de handicap du droit d'avoir des enfants. Beaucoup de personnes ont été forcées à subir des opérations chirurgicales sans leur consentement. Ces lois ne sont pas changées avant les années 1970;
- années 1950 : des familles et des militants ont commencé à exiger la fermeture des institutions. Ils réclament aussi que les services soient fournis dans la communauté;
- années 1960 et 1970 : de plus en plus de groupes critiquaient les institutions. Les tribunaux aussi. Les institutions étaient considérées comme inhumaines et néfastes. Les gens pensaient que les institutions violaient les droits de la personne des résidents;
- années 1970 : les gouvernements au Canada ont commencé à demander la fermeture des institutions. Ils ont prévu de fermer les institutions et d'offrir du soutien dans la communauté;



- 1986 : les registres disent que 10 000 personnes vivaient dans 31 grandes institutions à travers le Canada. Ces institutions avaient 100 lits ou plus;

- 2009 : au moins quatre provinces ont fermé leurs grandes institutions : Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique et l'Ontario;



- 2013 : l'Alberta annonce la fermeture de l'institution Michener Centre. Cette décision a été annulée en 2014;

- 2019 : la Saskatchewan a fermé l'institution Valley View;

- 2024 : l'Alberta a réduit le nombre de personnes vivant au Michener Centre. À une époque, 2 400 personnes y vivaient, mais elles ne sont plus que 101 à ce jour;

- 2024 : le Centre manitobain de développement est fermé.

Les premières institutions étaient considérées comme modernes et positives. Mais l'histoire telle qu'elle est inscrite dans les registres est différente. Elle montre que les institutions ont toujours été des lieux néfastes.

Depuis l'ouverture de la première institution, des cas de mauvais traitements, de négligence et d'isolement ont été signalés. Ces faits ont été rapportés par des personnes qui ont vécu dans ces institutions. Mais d'autres ont aussi été témoins de traitements horribles infligés à des résidents et les ont dénoncés.

Des enquêtes publiques ont été menées sur les institutions presque depuis leur création.

Pendant plus de cent ans, les familles n'avaient pas d'autre choix. Des dizaines de milliers de Canadiens ont vécu et sont morts dans ces institutions.

En 2024, beaucoup de ces efforts visant à fermer les grandes institutions au pays ont été couronnés de succès. Mais des milliers de personnes ayant une déficience intellectuelle continuent de vivre en institution dans d'autres endroits.

Droits de la personne, résultats de la recherche et politiques publiques

Droits de la personne

Les institutions ont été créées dans le but d'offrir des soins de qualité et un lieu sûr aux personnes en situation de handicap. Mais aujourd'hui, il est reconnu que les institutions ne sont pas nécessaires. En fait, les institutions sont néfastes pour les personnes et les privent de leur droit de vivre dans la communauté.

À mesure que la société progressait, la compréhension des droits de la personne évoluait aussi. Aujourd'hui, il y a des documents qui protègent les droits de la personne de tout le monde.

La *Convention relative aux droits des personnes handicapées*

La *Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées* est un accord juridique. Dans ce guide, on l'appelle simplement « la Convention ».

La *Convention* comporte 50 articles qui protègent les personnes en situation de handicap. Des pays ont signé la *Convention* et ont accepté de la respecter. Le Canada l'a signée le 11 mars 2010.

L'article 19 de la *Convention* porte sur le droit de vivre de manière autonome et d'être inclus dans la communauté. Cet article donne aux personnes en situation de handicap les mêmes droits que tout le monde en matière de choix du lieu où elles habitent et d'inclusion dans leur communauté.

Cet article dit que les personnes en situation de handicap ont les droits suivants :

- elles peuvent choisir où elles vivent;
- elles peuvent choisir avec qui elles vivent;



- elles ne peuvent pas être forcées de vivre dans une institution ou dans un autre type de logement qu'elles n'aiment pas;
- elles doivent recevoir une gamme de services de soutien différents, y compris une aide personnelle;
- elles doivent pouvoir choisir parmi la même gamme de services que les autres et obtenir un service de qualité.

Fermer les institutions et aider les personnes à vivre dans la communauté a toujours été la bonne chose à faire. C'est une position fondée sur la dignité et le respect. La *Convention* en fait aussi une obligation légale.

Résultats de la recherche

Les arguments en faveur des institutions existent depuis longtemps. Généralement, ces arguments affirment que les institutions peuvent fournir de meilleurs soins ou de meilleurs résultats en matière de santé. Certains déclarent que les personnes en situation de handicap veulent être avec « des gens comme elles ». D'autres disent que les personnes ayant des déficiences ou des besoins complexes ne peuvent pas être prises en charge dans la communauté.

Il a été prouvé que tous ces arguments sont faux. Les personnes en situation de handicap qui ont emménagé dans la communauté en sont la preuve vivante. Beaucoup d'articles de recherche montrent la même chose. Les recherches continuent de montrer que les institutions ont des effets néfastes sur les personnes. Les recherches montrent aussi que la vie dans la communauté présente des avantages pour tous.

Au moins 50 ans de recherche le prouvent. Ces recherches montrent que les personnes en situation de handicap qui vivent dans la communauté ont les avantages suivants :

- le maintien ou l'amélioration de la santé et des soins de santé;
- l'augmentation de l'autonomie et développement de compétences;
- la diminution ou l'élimination des comportements difficiles;
- l'augmentation de la participation et du soutien familial;
- des coûts moins élevés pour les services de soutien dans la communauté que dans les institutions;
- des transitions réussies vers la communauté pour les personnes ayant les besoins les plus complexes.

La recherche montre que les familles soutiennent pleinement la vie dans la communauté après la fermeture d'une institution. Ça arrive même si, au début, elles s'opposaient à la fermeture. Les recherches montrent aussi que tout le monde peut emménager dans la communauté. Des personnes ayant des besoins complexes relatifs à leur déficience et ayant d'autres problèmes ont réussi à sortir des institutions.

Politiques publiques

Les politiques publiques au Canada ont beaucoup changé au fil des ans. Les politiques concernent les règles et les lignes directrices que la société suit. Les gouvernements provinciaux ont commencé à discuter sérieusement de la fermeture des institutions au début des années 1970.

En 1973, le terme « vie dans la communauté » a commencé à être utilisé. L'idée de logements appropriés dans la communauté avec des services de soutien a fait l'objet de discussions. Mais les choses ont avancé lentement jusqu'aux années 1980.

Aujourd'hui, il n'y a plus de débat. Il existe peut-être des petits groupes qui ne sont pas d'accord. Mais ils sont rares. Tous les gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada ont mis en place des politiques qui s'engagent à appuyer la vie dans la communauté. La société est d'accord que les personnes ayant une déficience intellectuelle ne devraient pas être forcées de vivre dans des institutions. Cette politique devrait être adoptée par l'ensemble du pays.

Aujourd'hui, le grand défi est devenu la mise en œuvre de ces deux choses de manière efficace. Pour cela, il faut des politiques, un leadership et une attention particulière. Ça aidera à s'assurer que les personnes reçoivent du soutien pour vivre dans de vrais chez-soi dans la communauté. Ça aidera aussi à empêcher la réapparition des institutions sous quelque forme que ce soit.



J'ai perdu 18 ans de ma vie dans une institution. Mais je ne me concentre pas sur ça. Je me concentre sur ce que je peux changer.

– Peter Park (Ontario)

Valeurs et principes directeurs

La désinstitutionnalisation, ce n'est pas seulement fermer des institutions et offrir du soutien dans la communauté. C'est plutôt adopter une perspective axée sur les droits de la personne pour offrir du soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Les efforts visant à aider les personnes à sortir des institutions doivent être guidés par des valeurs et des principes qui favorisent la citoyenneté à part entière. Un plan de fermeture des institutions doit s'assurer que les personnes ont les droits et l'accès suivants :



1. La personne a le droit de choisir où elle vivra et si elle vivra seule ou avec d'autres personnes.
2. La personne a le droit de diriger et de contrôler ses propres services et soutiens; la personne a le droit de faire des choix et de prendre des risques.
3. La personne a droit à un type de logement individualisé; elle a le droit de contrôler son propre financement.
4. La personne doit avoir accès aux aides liées au handicap dont elle a besoin pour participer pleinement à la communauté.
5. La personne doit pouvoir bénéficier de l'aide de ses amis, de sa famille et de défenseurs des droits pour prendre des décisions, si nécessaire.
6. La personne doit avoir accès à des services qui répondent à tous ses besoins afin qu'elle puisse participer à la société. Ces services doivent être de haute qualité et accessibles. Les services doivent être transférables. Ça veut dire que la personne peut emporter ses services avec elle si elle déménage dans un nouvel endroit.

Éléments clés d'un plan de fermeture réussi

Le processus de désinstitutionnalisation comporte plusieurs éléments clés. Ils ont été identifiés comme des enseignements tirés et des pratiques exemplaires.

Un de ces éléments consiste à inviter et à impliquer des groupes représentant les personnes ayant une déficience intellectuelle en tant que partenaires égaux. Ça peut inclure des groupes familiaux, d'auto-représentants et de groupes de personnes en situation de handicap.

Ces groupes ont une grande expérience en matière de droit de vivre dans la communauté. Ils travaillent avec la *Convention* depuis de nombreuses années. Ils savent comment mettre en place du soutien qui donne la priorité à l'inclusion dans la communauté et aux droits de la personne. Ils savent comment éviter les approches qui ne marchent pas. Ils savent comment respecter la dignité, l'individualité et l'égalité des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Le reste de ce guide donne des détails de nos recommandations sur la manière de fermer une institution de la bonne manière.

On ne peut pas accomplir tout ce qu'on doit faire sans travailler ensemble en tant que communauté. L'inclusion m'a aidée à gagner ma liberté et mon indépendance.

– Heidi Mallett (Île-du-Prince-Édouard)

1. Impliquer des leaders dès le début

Fermer une institution est une lourde tâche. Une personne ne peut pas y arriver toute seule. Il faut que plusieurs personnes travaillent ensemble. Et il y a plusieurs étapes. Il faut souvent plusieurs années pour voir le résultat final.

Cette tâche nécessite aussi une vision, de la passion et des leaders. Les leaders sont souvent appelés « champions ». Ils soutiennent activement les efforts en faveur d'une cause. Les champions sont souvent des personnes qui défendent une cause sur le long terme.

Vous devrez trouver des champions pour vous aider à fermer des institutions. Ces champions défendront le droit de vivre dans la communauté et se battront pour cette cause. Ils participeront au travail nécessaire pour fermer une institution de la bonne manière.

Le rôle de leader est souvent assumé par des membres de la famille ou des personnes en situation de handicap elles-mêmes. Mais vous pouvez trouver des champions dans tous les secteurs de la société.



Recherchez des champions dans les secteurs suivants :

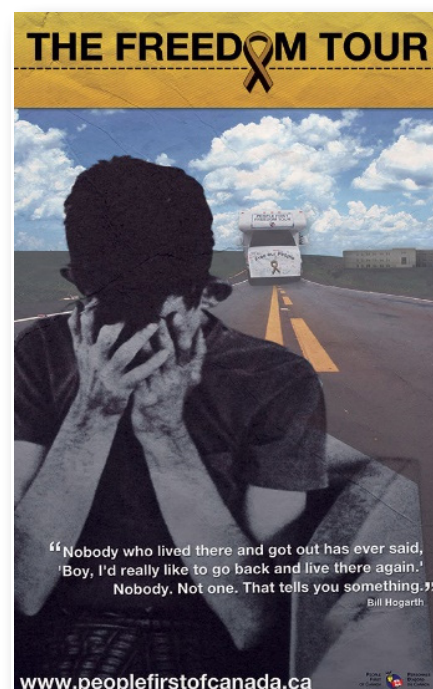
- le secteur du bénévolat;
- les organisations d'auto-représentants;
- les organisations de personnes en situation de handicap;
- les agences de vie dans la communauté;
- les agences de services aux personnes en situation de handicap;
- les conseils d'administration et le personnel d'institutions;
- les gouvernements;
- les partis politiques.

Les champions doivent exiger une citoyenneté à part entière. Ils doivent exiger du soutien pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Ils doivent exiger une vie inclusive dans la communauté, quelle que soit la déficience.

Les champions ont déjà eu un impact dans tout le pays. Voici quelques exemples du travail qu'ils ont fait pour fermer des institutions.

- **À Terre-Neuve-et-Labrador**, des familles et des personnes en situation de handicap réclamaient des changements. Grâce à leurs efforts, le gouvernement a créé une nouvelle politique en 1982. Elle visait la désinstitutionnalisation totale. Les personnes ayant une déficience intellectuelle ne seraient plus placées en institution. Celles qui se trouvaient déjà en institution seraient transférées.
 - o La province a fermé ses deux grandes institutions en six ans. Tous les foyers de groupe ont été fermés au cours des années suivantes. Ça s'est fait dans le cadre d'un processus très individualisé.

- **En Colombie-Britannique**, des parents ont exigé la fermeture de l'institution Woodlands. Ils voulaient des plans pour tous les résidents. Le groupe n'a pas cédé devant le gouvernement. Ils ont continué à se battre jusqu'à ce que la Province s'engage finalement à fermer l'institution.
- **En Ontario**, des familles et des personnes ayant une déficience intellectuelle ont exigé la fermeture des grandes institutions de la province. Le gouvernement a fait l'annonce en 2005. Il faudra quatre ans pour terminer ce processus. Le 31 mars 2009, les trois dernières institutions de la province ont été officiellement fermées.
- **Les auto-représentants du Manitoba** et leurs partisans ont fait pression pour obtenir la fermeture du Centre manitobain de développement (CMD). C'était la plus grande institution de la province. Le 11 janvier 2021, le Gouvernement du Manitoba a annoncé son intention de fermer le CMD. Il a fallu presque trois ans pour que tous les résidents déménagent. Le dernier résident du CMD a quitté l'institution le 10 décembre 2024.
- **Des membres de Personnes d'abord du Canada** ont fait un film documentaire appelé *En route pour la liberté* en 2007. Ce documentaire parle de survivants et de personnes qui vivaient encore dans des institutions dans les Prairies. Ces membres ont créé des relations avec l'Office national du film. Ils ont trouvé une réalisatrice qui est une championne de la cause. Ils ont parcouru les provinces des Prairies et ont filmé des auto-représentants et des membres de leur famille.
 - o Ils ont utilisé le film comme une voix pour de nombreuses personnes. Ils s'en servent pour appeler les leaders de tout le pays à relever le défi de la fermeture de ces institutions. D'autres groupes l'utilisent comme ressource. Ce documentaire fait maintenant partie intégrante de cours universitaires et de bibliothèques.



Ces exemples montrent que les champions peuvent venir de n'importe quel secteur. Assurez-vous de trouver des champions avec lesquels travailler pour fermer les institutions.

2. S'assurer que les besoins et les préférences de la personne soient prioritaires

La fermeture d'une institution comporte plusieurs étapes. Une des étapes les plus importantes est la planification. Chaque personne a des besoins et des préférences. Chaque personne doit être la priorité dans toute planification. Tous les plans doivent être individualisés. Ça veut dire qu'ils doivent répondre aux besoins spécifiques de chaque personne.

Vous devrez vous assurer que chaque personne a son propre plan personnel. Voici une liste pour vous aider dans ce processus.

- Assurez-vous que la personne participe à la planification. La personne doit contrôler et s'approprier le plan. Certaines personnes peuvent vouloir de l'aide. Parfois, un aidant peut faire avancer le plan plus facilement que d'autres. Un aidant peut aussi s'assurer que la personne passe avant tout dans le plan.
- Assurez-vous que la personne a le soutien nécessaire pour prendre des décisions concernant sa propre vie. La personne doit avoir ce dont elle a besoin pour choisir où elle vit et avec qui elle vit.
- Assurez-vous que la personne a le soutien nécessaire pour vivre dans son propre chez-soi. La personne a besoin de soutien et de services pour pouvoir participer de manière significative aux activités communautaires.
- Assurez-vous que le logement est vraiment celui de la personne.
 - o Assurez-vous que les besoins du personnel NE SONT PAS PLUS IMPORTANTS que ceux de la personne.
 - o Assurez-vous que toutes les règles du logement sont décidées par la personne qui y vit.
 - o Assurez-vous que le logement ne devienne pas un « lieu de travail » ou un « établissement ».
- Assurez-vous que le financement est individuel et est lié à la personne. Ça veut dire que la personne peut facilement déménager et emporter son financement avec elle. Ça veut dire qu'elle n'est pas piégée par le fait que quelqu'un d'autre contrôle son financement.
- Assurez-vous que la planification est continue et non ponctuelle. Les besoins et les préférences de la personne peuvent changer. Ça peut arriver quand elle déménage dans la communauté. Ça peut arriver à mesure qu'elle vieillit. Il faut en tenir compte.

Il faut éviter d'utiliser exactement la même méthode pour fermer toutes les institutions. Cette approche est le même modèle que celui utilisé par les institutions. Ce modèle ne laisse aucun choix. Les personnes sont « placées » plutôt que « au cœur de la planification ». Les besoins du groupe ne correspondent pas nécessairement à ceux de chaque personne.

Il peut sembler plus facile de fermer chaque institution de la même manière. Mais, généralement, ce type d'approche ne marche pas. Ça crée souvent des questions et des problèmes tant pour la personne que pour l'agence qui fournit les services.

Cette approche peut aussi violer les droits de la personne en vertu de l'article 19 de la *Convention*.

3. Respecter et impliquer la famille de la personne

La famille doit être informée et impliquée dès le début. La famille est souvent la meilleure source d'informations sur la personne. La famille est souvent la principale partie du réseau de soutien de la personne dans la communauté.

Il peut y avoir des exceptions. La personne peut ne pas vouloir que sa famille proche soit impliquée. Ou la personne peut ne pas avoir de famille proche. À l'exception de ces cas, vous devez vous assurer que la famille joue un rôle central dans la création des plans pour la personne.



Il faut respecter les expériences et les rôles des familles. Dans le passé, les familles recevaient souvent de mauvais conseils de la part des professionnels de santé. Beaucoup de familles ont été poussées à placer leur enfant dans une institution. On leur a dit que c'était la meilleure solution pour toute la famille. On leur a dit que leur enfant était trop « fragile » pour vivre en dehors d'une institution. On leur a même dit que leur enfant mourrait jeune. On a même conseillé à certaines familles d'oublier leur enfant et de passer à autre chose.

Il est donc logique que les familles ne fassent pas entièrement confiance à ce changement d'informations et de conseils. On leur a dit quelle était la meilleure solution et ils ont suivi ce conseil. Maintenant, on leur dit que c'est le contraire qui est vrai. C'est facile de comprendre pourquoi elles se méfient peut-être. C'est facile de comprendre pourquoi elles peuvent se sentir trahies ou jugées négativement.

Mais les familles peuvent aussi avoir peur. Elles peuvent avoir l'impression d'être maintenant responsables des soins pour leur proche. Elles n'ont peut-être pas les moyens financiers, les capacités ou les compétences nécessaires pour fournir ces soins. Elles peuvent aussi craindre que leur proche se retrouve dans une situation encore plus difficile, voire sans abris.

Vous devriez chercher des familles qui ont déjà vécu cette expérience. Elles savent comment se passe le processus de planification. Elles savent comment se passe la vie dans la communauté pour leur proche. Mettez-les en contact avec les familles qui découvrent ce processus. Laissez-les fournir des renseignements et un soutien éventuel. Vous pouvez aussi obtenir l'aide d'une personne ayant des compétences en matière de soutien familial. Cette personne peut travailler avec les familles pour s'assurer qu'elles obtiennent les renseignements et le soutien dont elles ont besoin pendant le processus.

4. Utiliser des plans centrés sur la personne et créer un vrai chez-soi pour chaque personne

Faire un plan détaillé.

Beaucoup de renseignements viennent du processus de fermeture d'une institution. Les participants doivent se renseigner sur de nombreux aspects pour transférer une personne d'une institution vers la communauté. Ce processus montre qu'il y a déjà beaucoup de services et d'aides dans la communauté. Il montre aussi que des services et des aides peuvent être créés lorsqu'il y a un manque. Vous devez créer un plan individualisé pour chaque personne. Ça doit être une « planification centrée sur la personne ». Ça veut dire que la personne est au centre de la planification. Leurs besoins et leurs souhaits doivent toujours guider le plan.

Vous pouvez faire appel à un facilitateur pour vous aider dans la planification. Ça peut être une personne qui aide déjà la personne concernée, ou vous pouvez embaucher un facilitateur. Ça aidera à s'assurer que chaque personne emménage dans son propre chez-soi de la manière qu'elle veut.

Certaines personnes voudront vivre seules avec du soutien. Certaines personnes peuvent vouloir vivre avec d'autres. L'important est qu'elles puissent faire ce choix.

Vous devez trouver des services adaptés aux besoins et aux préférences de la personne aidée. C'est un élément essentiel de la planification.



Trouver les bons soutiens et services

Vous remarquerez peut-être que les modèles de services existants ne conviennent pas à la personne aidée. Ces modèles sont souvent basés sur le modèle institutionnel. Vous obtiendrez de meilleurs résultats en utilisant une planification respectueuse et centrée sur la personne.

L'objectif est de fournir des aides qui répondent aux besoins de la personne et qui lui permettent de :

- participer à la société en tant que citoyenne à part entière;
- vivre dans un vrai chez-soi;
- participer de manière significative à la vie communautaire;
- faire de vrais choix;
- voir ses droits et ses souhaits respectés.

Vous devez vous préparer à rencontrer des obstacles et des défis. Le plan global de fermeture peut poser des problèmes. Le plan individuel de chaque personne peut poser des problèmes.

Il peut être difficile de trouver des aides spécifiques et des choix de logement. Il peut y avoir des pénuries pour certains services. Voici quelques exemples.

- Il se peut qu'il n'y ait pas d'ergothérapie ou de counseling disponibles pour les survivants des institutions.
- Il se peut qu'il n'y ait pas assez de logements accessibles disponibles dans une communauté.
- Il peut y avoir un manque de personnel de soutien qualifié à embaucher.

Vous devrez faire preuve de créativité avec les ressources et les systèmes. Utilisez-les pour combler les lacunes éventuelles ou résoudre les conflits éventuels. Faites-le dans tous les domaines de politiques concernés du gouvernement. Ça comprend l'emploi, l'éducation, la santé et les services sociaux. Vous devrez être attentif aux résultats pour les personnes. Surveillez ce qui se passe. Assurez-vous que toutes les politiques qui soutiennent la vie dans la communauté se traduisent par des aides de qualité pour les personnes. Ça inclut toutes les personnes ayant une déficience intellectuelle. Ça respecte aussi la *Convention*.

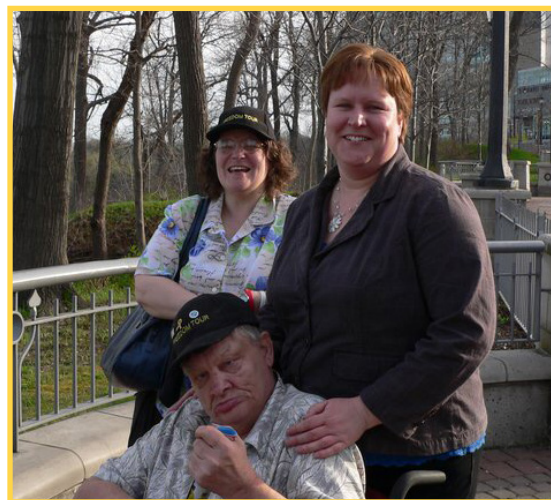
5. Créer des Soutiens, des services et des mesures de protection de qualité

Soutiens et Services

Vous remarquerez peut-être que la plupart des soutiens dont ont besoin les personnes vivant en institution sont déjà disponibles dans la communauté. Ces soutiens peuvent être améliorés et renforcés dans le cadre de la fermeture de l'institution.

Les ressources qui étaient utilisées pour l'institution peuvent maintenant être envoyées dans la communauté. Ça comprend les types de ressources et de services suivants :

- le logement;
- les soins personnels;
- les soins dentaires;
- l'équipement;
- d'autres services.



Il sera nécessaire d'augmenter les capacités dans les communautés. Vous pouvez identifier ces domaines dès le début de la phase de planification. De cette façon, tout ce dont la personne a besoin sera en place avant qu'elle emménage dans la communauté.

Parfois, ce déménagement nécessite une période de « transition ». Pendant cette période, un financement peut être nécessaire pour développer ou augmenter les ressources communautaires alors que l'institution est encore ouverte.

Vous devez fixer des échéanciers pour le financement des transitions. D'ici les derniers déménagements, toutes les ressources qui étaient auparavant dans l'institution doivent maintenant être disponibles dans la communauté pour appuyer les personnes.

Mesures de protection

Les gens sont plus en sécurité dans la communauté que dans une institution. Mais les personnes ayant une déficience intellectuelle sont encore vulnérables. Elles ont souvent moins de moyens que la moyenne pour se protéger. Il est essentiel de mettre en place des mesures de protection pour assurer leur bien-être. Une mesure de protection est une action mise en place pour protéger quelqu'un ou pour éviter une issue négative.

Vous devez intégrer les éléments suivants dans tous les plans :

- des mesures de protection dans le processus de fermeture;
- des mesures de protection dans chaque plan individualisé;
- un moyen de surveiller les mesures de protection et les résultats pour chaque personne, ou d'en faire le suivi.

Les recherches montrent que les « mesures de protection à plusieurs niveaux » sont les plus efficaces. Ces mesures incluent le rôle de la famille, des réseaux et de la communauté. Ce sont à la fois des mesures de protection officielles et informelles.

Les « mesures de protection intentionnelles » sont des mesures planifiées. Ce sont des moyens spécifiques pour réduire la vulnérabilité d'une personne. Mais les mesures de protection non planifiées sont aussi importantes. Ces mesures incluent par exemple le fait d'avoir des amis et des voisins qui connaissent la personne et qui peuvent agir en cas de problème.

Évaluation

Il y a différentes façons de vérifier la qualité des aides et des services. Il y a aussi des moyens de tester l'efficacité d'une mesure de protection. Certaines de ces méthodes utilisent des normes minimales de qualité. D'autres utilisent une approche plus globale et examinent tous les aspects des aides et des services. Il y a des moyens officiels d'évaluer les services. Mais il y a aussi des moyens informels. On peut utiliser les deux pour évaluer les mesures de protection.



La partie principale de votre évaluation doit se concentrer sur la personne. Elle doit examiner les résultats et le degré de satisfaction de la personne.

Un autre point à prendre en compte dans l'évaluation est de déterminer si le mode de vie est un vrai chez-soi pour la personne. Vous devez poser les questions suivantes à la personne ou à son réseau de soutien.

- Est-ce que la personne a le sentiment que son chez-soi lui appartient?
- Est-ce qu'elle peut faire de vrais choix concernant sa vie chez elle?
- Est-ce qu'elle se sent incluse dans la communauté?
- Est-ce que ses souhaits sont respectés?
- Est-ce que ses droits sont respectés?

C'est aussi une bonne idée d'évaluer le processus de fermeture de l'institution. Ça peut montrer ce qui a marché et ce qui n'a pas marché. Ces informations peuvent être utiles à d'autres personnes qui planifient de fermer des institutions.

6. Recruter et former du personnel de soutien qualifié

Le personnel est un des facteurs les plus importants pour réussir le déménagement dans la communauté. Les membres du personnel doivent être compétents. Ils doivent être bien informés. Ils fourniront une grande partie des soutiens dont la personne aura besoin chez elle et dans la communauté.

Vous devez tenir compte du personnel dans vos plans. La personne qui déménage aura besoin de personnel. Mais vous devez aussi comprendre que les employés de l'institution perdront leur emploi quand l'institution fermera.

Les communautés n'ont pas toutes un personnel qualifié prêt et disponible. Même s'il y a du personnel, il peut y avoir des périodes où il est difficile de trouver ou de garder du personnel de soutien compétent. Il peut y avoir beaucoup de concurrence dans la région. D'autres employeurs peuvent offrir de meilleurs salaires ou d'autres avantages sociaux.

Vous pouvez rencontrer une certaine opposition lorsque la fermeture d'une institution est annoncée. Les membres du personnel font souvent partie de syndicats et d'associations d'employés. Il y aura des inquiétudes concernant des perturbations et des pertes d'emploi. Les membres du personnel et les syndicats peuvent défendre l'institution. Ils peuvent remettre en question la capacité de la communauté à fournir les mêmes services.

Les syndicats ont souvent des comités de justice sociale. Vous devriez essayer de les impliquer pour mettre en avant les questions relatives aux droits de la personne. C'est un bon moyen de parler de la Convention et de l'article 19.

Il est essentiel que vous impliquiez le personnel de l'institution et les syndicats dès le début du processus de fermeture d'une institution.

La décision de fermeture aura déjà été prise. Mais vous pouvez montrer aux employés et aux syndicats que vous respectez l'impact que la fermeture a sur eux. Vous pouvez leur proposer de travailler ensemble tout au long du processus de fermeture. Vous pouvez aussi discuter des nouveaux emplois dans la communauté.

Certains employés de l'institution peuvent être amenés à occuper des emplois de soutien dans la communauté. D'autres peuvent ne pas vouloir le faire. D'autres stratégies peuvent être utilisées, comme les suivantes :

- les employés peuvent être réaffectés à des organismes communautaires;
- les employés peuvent être réaffectés à d'autres rôles au sein du gouvernement provincial;
- les employés peuvent décider de prendre une retraite anticipée.

Vous devriez offrir des possibilités de formation au personnel de l'institution et aux autres travailleurs de la communauté où les personnes déménagent. Les employés qui emménagent dans la communauté avec la personne aidée peuvent devenir des alliés.

Beaucoup de groupes doivent travailler ensemble pour s'assurer qu'il y a assez de personnel qualifié. Les ministères gouvernementaux chargés de l'emploi, de l'éducation et d'autres domaines doivent être impliqués. Les collèges locaux et les municipalités doivent être impliqués. Les groupes communautaires comme Inclusion Canada et Personnes d'abord du Canada doivent être impliqués.

Vous devez identifier très tôt dans la phase de planification la communauté dans laquelle la personne choisit de vivre. Ça aidera le gouvernement et la communauté à s'assurer que la personne a le personnel, le soutien et les services dont elle a besoin.

7. Créer des partenariats communautaires

Beaucoup de groupes doivent travailler ensemble pour réussir à fermer une institution et soutenir les personnes dans la communauté. Ces groupes incluent :

- les personnes et les familles;
- les organisations gouvernementales et communautaires;
- les organisations de défense des droits;
- d'autres alliés.



Vous devez impliquer les groupes locaux et provinciaux de défense des droits. Ça comprend, entre autres, Personnes d'abord du Canada et Inclusion Canada. Ces deux groupes ont une longue expérience et peuvent vous aider.

Ce lien avec les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs soutiens aidera à répondre aux inquiétudes en matière de droits de la personne. Les personnes ayant une expérience vécue peuvent parler avec autorité de leur vie à l'intérieur et à l'extérieur d'une institution.

Mais vous devriez aussi impliquer d'autres groupes comme :

- des organisations de soutien aux familles;
- des groupes locaux de défense des droits;
- des défenseurs de la justice sociale;
- des groupes de services;
- des syndicats;
- des dirigeants d'entreprise.

N'oubliez pas que les champions peuvent venir de n'importe quel secteur ou avoir n'importe quel point de vue. Les alliés importants peuvent venir de n'importe où.

Vous devez développer et entretenir des relations positives avec toutes les personnes impliquées. Ça inclut une relation avec la personne qui déménage et sa famille ou son réseau de soutien. Ça inclut le personnel de l'institution. Ça inclut les agences qui peuvent être impliquées. Ça inclut toute autre personne ou tout autre groupe qui participe au soutien de la personne pour qu'elle vive dans la communauté.

Vous avez besoin de bonnes relations, car tous ces groupes doivent travailler ensemble depuis les premières étapes de la planification jusqu'à la transition dans la communauté. Ça permettra de s'assurer que la planification des services est vraiment centrée sur la personne. Ça permettra de rester concentré sur les droits et les choix de la personne. Ça permettra de s'assurer que les aides et les services individuels appropriés sont planifiés et assurés.

L'aide et le soutien de plusieurs personnes et groupes différents seront essentiels. Ça enverra un message clair et avisé indiquant que beaucoup de gens appuient la fermeture de l'institution. Ça montrera que fermer l'institution est dans l'intérêt de la communauté et des individus. Les partenariats aideront aussi à montrer que la fermeture de l'institution n'est pas politique.

8. Présenter un plan et un calendrier clairs pour la fermeture de l'institution

L'engagement de fermer une institution doit être rendu public. L'annonce de la fermeture de l'institution est une étape cruciale. Le message doit être clair et direct. Il doit indiquer que l'institution sera fermée. Il doit préciser que des ressources seront transférées à la communauté. Il doit être clair que chaque personne vivant dans l'institution aura du soutien pour emménager dans son propre chez-soi dans la communauté.

Il est très important de tirer les leçons des expériences d'autres fermetures d'institutions à cette étape. Vous devez parler à d'autres personnes qui ont déjà fait la même chose. Faites-le au niveau local, régional et provincial. Faites un plan de fermeture détaillé. Créez une stratégie pour communiquer la décision et le processus au public.

Vous devez présenter un plan clair pour fermer l'institution. Mettez en place une politique publique claire qui appuie la vie dans la communauté. Ce sera la fondation du droit de vivre dans la communauté.

Ça envoie un message clair indiquant que les modèles institutionnels ne seront pas soutenus par les politiques publiques ou les fonds publics. Assurez-vous que les dirigeants gouvernementaux et communautaires respectent les droits de la personne en vertu de l'article 19 de la *Convention*.

Beaucoup de régions du pays ont déjà pris la décision d'arrêter toutes les admissions dans les institutions. Ça permet de s'assurer que les communautés sont prêtes à fournir des services et un soutien à tous les membres de leur communauté chez eux.

9. Communiquer l'annonce de manière claire et efficace

Vous devez réfléchir soigneusement à la manière d'annoncer la fermeture d'une institution. Préparez des messages sur la fermeture. Créez des messages sur les plans de soutien dans la communauté. Communiquez des renseignements au début et tout au long du processus.

Vous devez vous attendre à une certaine opposition à la fermeture. Soyez prêt à y faire face. Les gens peuvent s'y opposer pour de nombreuses raisons. Certains peuvent avoir à cœur l'institution.

Des familles s'opposent souvent à la fermeture au début. Elles ont peur que leur proche ne reçoive pas le soutien dont il a besoin dans la communauté. Les syndicats et les dirigeants communautaires peuvent aussi s'y opposer. Ils peuvent s'inquiéter pour les emplois et l'impact sur l'économie de la communauté.

Vous devez vous préparer à ces inquiétudes. Vous devez avoir des informations claires sur ce qui est prévu et pourquoi. Vous devez avoir des informations claires sur les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Vous devez développer les types de ressources suivants. Notez-les lors des étapes de planification.

- Renseignements généraux sur les institutions
- Fiches d'information sur les droits de la personne et sur la *Convention*
- Communiqués de presse
- Stratégies pour faire la promotion du plan
- Stratégies pour faire face à l'opposition

Toutes les communications doivent être respectueuses et tenir compte des intérêts des autres parties.

10. Coordonner et soutenir la transition de chaque personne dans la communauté

La planification du passage de chaque personne de l'institution à la communauté est très personnalisée.

Le plan de chaque personne comprendra des éléments de base tels que les éléments suivants :

- où la personne vivra;
- si elle vivra seule ou non;
- de quels types de soutien et de services elle aura besoin;
- comment le soutien et les services seront fournis;
- quels types d'activités la personne aime faire à la maison;
- quels types d'activités la personne aime faire dans la communauté;
- les types d'opportunités professionnelles auxquels la personne pourrait avoir accès.



Vous devrez organiser avec soin le déménagement physique dans la communauté.

Certaines personnes peuvent avoir besoin d'une série de visites pour s'habituer à leur nouvelle communauté. Elles peuvent avoir besoin d'un changement progressif. D'autres peuvent n'avoir besoin que de quelques visites et être prêtes plus rapidement.

Vous devriez impliquer des gens qui connaissent très bien la personne qui déménage. Ils sont les mieux placés pour aider à planifier la transition et toutes les étapes nécessaires. Veuillez noter que la période de transition fait partie du plan individualisé. Cette période doit être menée avec soin et en tenant compte des besoins uniques de la personne.

**On a tous les mêmes droits. On a
tous notre place au même endroit.
Cet endroit, c'est la communauté.
Je veux un pays où tout le monde
vit dans la communauté.**

– Valerie Wolbert (Manitoba)

Conclusion

Ce guide est présenté par le Groupe de travail sur la désinstitutionnalisation. Nous pensons que *La bonne manière* est un guide à double objectif.

Il vise à aider les gens à fermer les institutions.

Il vise à aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à reprendre leur vie dans la communauté.

Ce guide parle de différents domaines.

Il commence par l'histoire des institutions.

Il examine les recherches. Il examine la vie des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Il examine l'évolution des croyances et des valeurs

de notre société au fil du temps. Il examine les droits de la personne. Il examine les politiques publiques et la manière dont la société aide les personnes ayant une déficience intellectuelle à devenir des membres actifs de leur communauté.

De manière réaliste, les institutions ne sont qu'une partie d'un problème plus grand.

Il n'y aurait pas d'institutions si la société ne considérait pas que certaines vies ont moins d'importance que d'autres. Il faut évoluer vers une conviction et un engagement fermes en faveur de l'inclusion et de l'égalité. Ça permettra d'empêcher la construction d'institutions.

Voici les 10 principaux points d'action de ce guide. Il est essentiel de suivre ces points pour créer de véritables chez-soi et planifier la fermeture d'une institution.

1. Impliquer des leaders dès le début
2. S'assurer que les besoins et les préférences de la personne soient prioritaires
3. Respecter et impliquer la famille de la personne
4. Utiliser des plans centrés sur la personne et créer un vrai chez-soi pour chaque personne
5. Créer des soutiens, des services et des mesures de protection de qualité
6. Recruter et former du personnel de soutien qualifié
7. Créer des partenariats communautaires
8. Présenter un plan et un calendrier clairs pour la fermeture de l'institution
9. Communiquer l'annonce de manière claire et efficace
10. Coordonner et soutenir la transition de chaque personne dans la communauté



Aujourd'hui, on sait que les personnes ayant une déficience intellectuelle sont mieux prises en charge dans de vrais chez-soi dans la communauté. Partout au pays, la plupart des grandes institutions provinciales sont fermées. Beaucoup de communautés acceptent le principe de la vie dans la communauté pour tous.

Depuis 1986, le nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle vivant dans de grandes institutions (100 lits ou plus) a beaucoup diminué. Environ 9 400 personnes ont déménagé dans la communauté. Au moment d'écrire cette ressource, environ 600 personnes sont encore dans ces institutions.

Bien que ce soit une grande réussite, les personnes ayant une déficience intellectuelle ont encore des difficultés à faire valoir leur droit de vivre dans la communauté. En vertu de la *Convention*, les citoyens ayant une déficience intellectuelle ne peuvent plus être forcés de vivre dans des institutions.

Il faudra du courage, du leadership et de l'engagement de la part de toutes les parties concernées pour que toutes les personnes ayant une déficience intellectuelle puissent vivre dans la communauté au Canada. La fermeture des institutions n'est pas la fin du travail.

Tous les leaders impliqués dans ce processus devront rester vigilants. Les nouveaux modèles d'institutions doivent être rejetés. Les services communautaires existants doivent être surveillés. Ils doivent aussi être modifiés ou adaptés si nécessaire.



L'inclusion se fait dans la communauté. L'isolement se fait dans les institutions.

– Gordon Fletcher
(Colombie-Britannique)

Au cours des prochaines années, toutes les institutions gérées par les Provinces seront fermées. Ce sera un moment à célébrer.

Mais au cours des dix dernières années, on a aussi observé une tendance à bâtir des institutions dans plusieurs provinces. Ce ne sont pas de grandes institutions, mais des institutions plus petites.

Voici la définition d'une institution donnée par le Groupe de travail : « Une institution est rarement délimitée par ses dimensions. Une institution est un endroit où les résidents n'ont pas le contrôle de leur vie ni celui des décisions quotidiennes et ne sont pas autorisés à l'exercer. » Ça veut dire que tout lieu où les personnes ne sont pas écoutées et sont marginalisées dans leur communauté est une institution. Ça arrive aussi quand des personnes ayant une déficience intellectuelle sont admises dans des maisons de soins infirmiers ou des maisons de retraite. Les chiffres actuels montrent que ça touche des milliers de personnes âgées de moins de 40 ans. On leur dit que c'est la seule option possible à cause des longues listes d'attente pour vivre dans la communauté.

Il faut régler cette situation. Si ça continue, il y aura plus de personnes ayant une déficience intellectuelle dans ces milieux inappropriés qu'il n'y en avait dans les institutions en 1986. C'est là qu'on doit concentrer notre attention maintenant.

Nous n'en sommes qu'au début du chemin vers l'inclusion totale. Mais c'est important de le faire de la bonne manière. On doit s'assurer que chaque personne a un vrai chez-soi dans la communauté et la possibilité de participer, de contribuer et d'être incluse en tant que citoyen et membre à part entière de la communauté.



On mérite un Canada inclusif – fermons les institutions pour les personnes ayant une déficience intellectuelle! Vivre dans la communauté est la seule façon de vivre.

– Harold Barnes (Alberta)

À propos des auteurs

Groupe de travail national sur la désinstitutionnalisation

Le Groupe de travail national sur la désinstitutionnalisation est un partenariat entre Personnes d'abord du Canada et Inclusion Canada. Le Groupe de travail croit que l'institutionnalisation des personnes ayant une déficience intellectuelle constitue un déni de leur droit fondamental à la citoyenneté et à la participation à la communauté. On croit que l'institutionnalisation va à l'encontre des droits protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés* et par la *Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées*.

Pour obtenir d'autres documents et ressources, visitez notre site Web : www.institutionwatch.ca

Inclusion Canada

Inclusion Canada, anciennement appelée l'Association canadienne pour l'intégration communautaire (ACIC), est la fédération nationale qui travaille à la promotion de l'inclusion totale et des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs familles. Inclusion Canada montre la voie vers un Canada inclusif en renforçant les familles, en défendant les droits et en transformant les communautés en lieux où chacun a sa place.

Pour plus de renseignements, visitez notre site Web : www.inclusioncanada.ca/fr

Personnes d'abord du Canada

Personnes d'abord du Canada est un organisme national qui représente les personnes ayant une déficience intellectuelle ou développementale. Nous sommes la voix nationale des personnes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle ou développementale. Les droits sont ce que nous défendons – les droits de la personne, les droits des citoyens, les droits aux mesures d'adaptation et les droits du langage. Nous croyons au droit à la liberté, au choix et à l'égalité pour tous.

Pour plus de renseignements, visitez notre site Web : www.peoplefirstofcanada.ca

Remerciements

Le Groupe de travail tient à remercier ses membres qui sont des survivants d'institutions. Les survivants revivent leur traumatisme chaque fois qu'ils racontent leur histoire. Ils le font pour s'assurer que personne d'autre n'aura jamais à vivre ce qu'ils ont vécu. Votre volonté de partager vos histoires horribles nous a aidés à écrire ce document. Merci.

David Weremy est un survivant du Manitoba à qui on a demandé un jour : « Quand est-ce que vous arrêterez de parler de vos histoires? » David a répondu : « Quand il n'y aura plus d'institutions. » Votre volonté de partager vos histoires horribles nous a aidés à écrire ce document. Merci.

Le Groupe de travail tient à remercier toutes les personnes qui ont appuyé notre travail au fil des ans. Merci à tous les membres passés et actuels du Groupe de travail. Vos efforts et votre temps ont été très précieux pour le travail que nous faisons. Nous remercions aussi les personnes et les organisations au Canada et partout dans le monde qui appuient notre travail et aident à diffuser notre message.

On tient aussi à rendre hommage aux personnes qui sont encore forcées de vivre dans une institution. Nous réaffirmons notre engagement à aider les personnes à quitter les institutions et à prendre la place qui leur revient dans la communauté.

Le travail de fermeture des institutions ne sera pas terminé tant que toutes les personnes ayant une déficience intellectuelle n'auront pas le soutien nécessaire pour vivre la vie qu'elles ont choisie dans la communauté. On espère que vous utiliserez ce document pour appuyer la désinstitutionnalisation, où que vous soyez.

